

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 31

N°026

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 FÉVRIER 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 14 février**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 février 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, ZAÏRI Rachid, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Boualem BENKHELOUF  
Madame Danielle MARINO  
Madame Akoua Marie KOUAME  
Monsieur Fethi CHOUDER  
Monsieur Salah CHIBAH  
Monsieur Pascal BEAUDET  
Madame Sylvie DUCATTEAU  
Monsieur Eric PLEE  
Monsieur Guillaume SANON  
Madame Hana RABAH  
Monsieur Daniel GARNIER  
Madame Nadia LENOURY

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Jean-Jacques KARMAN  
Monsieur Kilani KAMALA  
Monsieur Nourredine KADDOURI  
Madame Sophie VALLY  
Monsieur Anthony DAGUET  
Madame Soizig NEDELEC  
Monsieur Antoine WOHLGROTH  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Madame Mériem DERKAOUI  
Madame Evelyne YONNET  
Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Maria MERCADER Y PUIG

---

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et  
Commande Publique/Commande Publique**

**OBJET : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun pour les années 2018 à 2020. Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 25, 43, 66 à 68, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Vu le projet d'accord-cadre,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité d'acquérir des pièces détachées pour les besoins d'entretien du parc de véhicules de la ville.

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet d'accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun pour les années 2018 à 2020, passé sur appel d'offres, pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 mars 2018, renouvelable deux fois, par reconduction expresse, par périodes successives d'un an. L'accord-cadre s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2020. Il comporte les lots et seuils suivants :

- **Lot n°1** : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires.
  - Montant minimum : 10 000€ HT
  - Montant maximum : 60 000€ HT
  
- **Lot n°2** : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transports en commun.
  - Montant minimum : 10 000€ HT
  - Montant maximum : 80 000€ HT

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée de l'accord-cadre, que sur le montant minimum annuel de chaque lot.

Le montant maximum annuel fixé pour chaque lot ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

**AUTORISE** Madame la Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les contrats avec les entreprises qui auront présenté, pour chacun des lots, l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 16/02/18

Publié le : 16/02/18

Certifié exécutoire : 16/02/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

